



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST

VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, France D'Amour, directrice générale de la Ville de Clermont, que lors de la séance extraordinaire du **lundi 2 novembre 2026 à 16 h 30**, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Immeuble situé au 34 rue Brassard, sur le lot 6 565 455 du Cadastre de Québec :**

Réputer conforme la construction d'une maison unifamiliale d'un étage avec une hauteur approximative de 8,20 mètres alors que la réglementation exige la construction d'une maison unifamiliale de deux étages.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil lors de la séance extraordinaire du lundi 2 novembre 2026 à 16 h 30.

Donné à Clermont, ce 15 octobre 2026.

France D'Amour
Directrice générale